

## Collège de Fenouillet

### Plan de continuité pédagogique

Il est proposé ici d'envisager différents risques d'interruption de la continuité pédagogique en raison de la situation sanitaire liée au Corona Virus : isolement nécessaire d'un élève, d'un adulte, d'une ou plusieurs classes, ou fermeture de l'établissement.

Ce document a vocation à être diffusé aux personnels comme aux familles et aux élèves.

**Il est important de garder à l'esprit que le cahier de texte en ligne doit, en toutes circonstances, être à jour et a pour vocation d'apporter une aide au service des activités d'enseignement et d'apprentissage, en même temps qu'une facilité d'accès accrue pour tous les utilisateurs.**

**Enfin, si certains supports de cours sont directement numérisables, d'autres sont l'aboutissement d'une réflexion collective menée en classe ou d'un travail de groupe formalisé oralement et il est pratiquement impossible d'en faire un retour exhaustif.**

**Aucune évaluation ne sera proposée à distance (sauf cas particulier).**

#### Eloignement temporaire / confinement d'un élève sur consigne du médecin ou de l'ARS:

- **Si l'élève n'est pas souffrant** (léger symptôme, cas contact, en attente de résultat de test PCR...)

La famille contacte au plus tôt la CPE ou la direction pour alerter de la situation.

Le nom d'un ou deux élèves de la classe est proposé en concertation avec le professeur principal l'élève et sa famille. Il ne s'agit pas de trouver « le » bon copain mais plutôt un élève ressource qui sera volontaire, disponible et capable de faire un lien régulier avec l'élève par téléphone si possible.

Le cahier de texte en ligne demeure la première ressource. Il permet de voir le contenu des séances, le travail à effectuer, accompagnés l'un et l'autre de tout document, ressource ou conseil à l'initiative du professeur, sous forme de textes, de fichiers joints ou de liens (il ne s'agit pas de l'intégralité du cours).

Si des supports papiers doivent être transmis à l'élève absent, c'est son camarade « ressource » qui apportera son cahier à l'accueil pour faire des photocopies. L'ensemble des documents papiers seront remis à la famille selon des modalités fixées ensemble.

Le professeur principal et la CPE restent en contact régulier avec l'élève et sa famille.

- **Si l'élève est souffrant**

Première priorité : se soigner puis, après rémission, contacter le collège pour organiser la reprise de scolarité et le rattrapage des cours au cas par cas.

### Eloignement temporaire / confinement d'un enseignant:

- **Si l'enseignant n'est pas souffrant** (cas contact, en attente de résultat de test PCR...) **et est déclaré en télétravail**

Il s'assure quotidiennement de fournir à ses élèves des supports de cours et du travail personnel par le cahier de texte de l'ENT. Les contenus doivent être disponibles dès le début de l'heure prévue à l'EDT.

D'autres enseignants, volontaires, de la même discipline ou d'une autre, peuvent proposer des cours supplémentaires sur les créneaux libérés par l'enseignant.

A chaque fois que c'est possible en termes d'encadrement, les classes dont un professeur est tenu éloigné sont conduites dans leur salle habituelle par un assistant d'éducation qui se connecte sur l'ENT et lance les élèves sur l'activité proposée par l'enseignant à distance.

Quand les conditions matérielles le permettent (au domicile de l'enseignant comme au collège), les enseignants qui le souhaitent peuvent assurer une classe virtuelle avec leurs élèves sur le créneau de cours prévu à l'EDT.

Enfin, l'enseignant ouvrira sur l'ENT un forum avec ses élèves afin de pouvoir répondre (sur le temps scolaire) à leurs sollicitations.

- **Si l'enseignant est souffrant**

Première priorité : se soigner. L'enseignant est placé en congé de maladie ordinaire et n'a pas à récupérer ses absences. Il revient au chef d'établissement d'organiser son éventuel remplacement (soit en sollicitant le rectorat pour qu'un personnel remplaçant soit nommé soit en sollicitant d'autres enseignants volontaires en plus de leur service).

### Fermeture d'une ou plusieurs classes:

Les enseignants fournissent aux élèves des supports de cours et du travail personnel par le cahier de texte de l'ENT **à la 1<sup>ère</sup> heure de cours de la matière chaque semaine**. Les contenus doivent être disponibles dès le début de l'heure prévue à l'EDT. Les élèves travaillent à distance sur la base de support transmis par les enseignants, en répartissant leur travail sur la semaine.

Un forum avec la ou les classes est ouvert par le professeur principal afin de pouvoir répondre (sur le temps scolaire) aux demandes des élèves. Le professeur principal et la CPE restent en contact régulier avec les élèves et les familles.

## Fermeture de l'établissement :

- **Si la fermeture est prévue pour une période de 7 à 15 jours**

Les enseignants fournissent aux élèves des supports de cours et du travail personnel par le cahier de texte de l'ENT à la **1<sup>ère</sup> heure de cours de la matière chaque semaine**. Les contenus doivent être disponibles dès le début de l'heure prévue à l'EDT. Les élèves travaillent à distance sur la base de support transmis par les enseignants, en répartissant leur travail sur la semaine.

Le collège veille à ce que les familles dépourvus totalement de matériel informatique ou d'imprimante ne soient pas mises en difficultés par les supports proposés ou par les tâches demandées.

Un forum avec la ou les classes est ouvert par le professeur principal afin de pouvoir répondre (sur le temps scolaire) aux demandes des élèves. Le professeur principal et la CPE restent en contact régulier avec les élèves et les familles.

Le recensement des familles n'ayant pas accès à l'ENT ou à un ordinateur est en cours (mi-octobre) afin d'organiser une transmission de supports papiers par voie postale.

- **Si la fermeture est prévue pour une période longue, d'une durée indéterminée**

L'équipe de direction propose un emploi du temps commun à tous les niveaux qui apparaît sur la page d'accueil de l'ENT.

Les équipes disciplinaires se répartissent par niveau et s'accordent sur les contenus que chaque enseignant responsable d'un niveau propose aux élèves. Ces choix pédagogiques sont arrêtés en conseil pédagogique. La somme du travail donné doit être responsable et ne pas submerger les élèves.

L'administrateur ENT rend possible le contact entre l'enseignant responsable du niveau et les élèves mais chaque élève peut continuer à contacter ses professeurs en cas de problème ou de question. Chaque enseignant fait au mieux en fonction des moyens matériels personnels dont il dispose.

Le collège veille à ce que les familles dépourvues totalement d'imprimante ou d'ordinateur ne soient pas mises en difficultés par les supports proposés ou par les tâches demandées.

**La page d'accueil de l'ENT devient l'interface privilégié de communication avec les familles.**

Le professeur principal et la CPE restent en contact régulier avec les élèves et les familles.

Le recensement des familles n'ayant pas accès à l'ENT ou à un ordinateur est effectué (courant octobre) afin d'organiser une transmission de supports papiers par voie postale.